

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf d'Angoulême

Modalités pratiques

4 jours soit 28 heures de
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

5200.00

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

5200.00

Convention Territoriale Globale - Modules complémentaires - CAF 16

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

**ANNEXE 1 A l'Avenant n°2 de la convention N°134/16 – EGOC / CAF de la
Charente**

PROGRAMME

«Convention Territoriale Globale – Modules complémentaires»

Public : 1 groupe d'agents de la Caf de la Charente.

Modules - Durée – Dates –Intervenant:

Module – « **Négociation partenariale** »- Animé par FR. Consultant,
François ROUSSEAU : 2 jours – les **25 et 26 janvier 2018**

Module – « **Développer un climat de coopération avec les élus** »-
Animé par FR Consultants, François ROUSSEAU : 2 jours, les **01 et 02
Mars 2018**

La formation se déroulera de 9h à 17h. Toute journée supplémentaire fera
l'objet d'un avenant.

GESTION DES RELATIONS PARTENARIALES ET NÉGOCIATION

2 jours – Les 25 et 26 Janvier 2018

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Représenter les intérêts de la CAF

Développer des partenariats constructifs et durables

SPÉCIFIQUES

Les compétences à acquérir/renforcer dans cette perspective portent plus spécifiquement sur le fait de :

- ǒ Savoir se positionner, en référence à la politique d'action sociale de la CAF et au projet de territoire, dans une diversité de contextes stratégiques et partenariaux
- ǒ Savoir communiquer efficacement et de manière constructive avec les partenaires
- ǒ Savoir conduire une négociation

CONTENU

1 – La notion de négociation appliquée à la mise en œuvre d'une politique d'action sociale et d'un projet de territoire :

- ǒ Mieux comprendre la notion de négociation
 - Identification des situations de négociation rencontrées par les cadres de la CAF
 - Mise en commun des représentations des participants concernant la notion et les composantes de la négociation
 - Les différents types de négociation, la négociation « partenariale »
- ǒ Expliciter les enjeux de négociations réussies pour les intervenants CAF

2 – Savoir conduire une négociation :

- ǒ Adopter une posture de négociateur et renforcer ses capacités à bien communiquer
- ǒ Savoir mener des rencontres constructives
- ǒ Savoir gérer les situations de conflits et proposer des

solutions

- ø Savoir finaliser et donner suite à une négociation

3 – Préparer une négociation :

- ø Savoir définir ses objectifs
- ø Savoir construire une stratégie et un argumentaire

DÉVELOPPER UN CLIMAT DE COOPÉRATION AVEC LES ÉLUS ANIMER DES DYNAMIQUES COOPÉRATIVES SUR LES TERRITOIRES

2 jours – Les 01 et 02 Mars 2018

OBJECTIFS - PROGRAMME

Les différentes démarches aujourd'hui mises en œuvre par les CAF (Schémas territoriaux des services aux Familles, Conventions Territoriales Globales, ...) supposent que les CDS renforcent leurs capacités en termes :

- ø D'animation de démarches territoriales globales,
- ø D'accompagnement à la construction de stratégies partagées, de l'identification des enjeux à la construction des schémas de développement, en passant par le diagnostic, le pilotage et l'évaluation de la stratégie.

Plus précisément, ces démarches supposent que les CDS renforcent leurs compétences pour :

- ø Sensibiliser les élus sur les attendus et modalités d'une approche territoriale globale dans les domaines d'intervention

de la Caisse,

• Comprendre et faire partager les attendus spécifiques de chacune des étapes d'élaboration et de mise en œuvre d'une stratégie partagée,

• Animer dans ce cadre des démarches coopératives.

Le travail en mode coopératif étant indissociable de la construction et de la mise en œuvre d'approches territoriales globales, nous avons fait le choix que la démarche formative intègre dès le premier jour les questions relatives au travail en mode coopératif.

CONTENU

Comprendre les principes et étapes d'une démarche territoriale globale :

- Expliciter les attendus et principes d'une démarche territoriale globale
- Comprendre la fonction spécifique de chacune des étapes

Renforcer les postures coopératives

- Comprendre les principes d'une posture coopérative
- Analyser ses pratiques et les perfectionner

Renforcer le territoire dans la mise en œuvre d'une démarche territoriale globale

- Comprendre les obstacles à la mise en œuvre d'une démarche territoriale globale, savoir les dépasser

Adopter une posture coopérative dans l'accompagnement des territoires

- Savoir accompagner les territoires en renforçant ses partenaires

Intervenant

François ROUSSEAU

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation



Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
